



BONNE ANNÉE
2021 !



BONJOUR 2021 !



Le volet est fermé sur l'année 2020.

Nous aurions aimé ne pas vivre ces moments difficiles, nous espérons fortement que 2021 soit plus apaisée. Le mois de décembre et le mois de janvier sont habituellement ceux des réjouissances et du partage.

En ce temps où notre pays traverse des épreuves difficiles, nos fêtes de fin d'année ont eu un visage inhabituel, j'espère que malgré tout vous avez trouvé des raisons de sourire, des joies familiales et des occasions de faire des projets d'avenir avec optimisme.

Au nom de mon conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos Meilleurs vœux pour la nouvelle année à vous et à vos familles, je vous souhaite une année pleine de bonheur, de sérénité, de paix, de petits plaisirs et de grandes joies, que votre bonheur soit durable !

Je souhaite que l'année 2021 soit une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle ou associative. J'émetts des vœux tout particuliers pour les familles qui sont touchées par la maladie d'un être cher, je vous souhaite guérison, un prompt rétablissement et beaucoup de FORCE et de COURAGE !

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux et les rencontres conviviales autour du verre de l'amitié ne pouvaient se tenir.

A chacune et chacun d'entre vous : une BONNE ANNEE 2021 !

Nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, qu'elle soit signe de BONHEUR et de REUSSITE !

Prenez soin de vous et de vos proches.

*Alain GARNIER
Maire de Saint-Georges-d'Aurac*

En raison de la crise sanitaire, tous les projets ont pris du retard, et en partie reportés en 2021.

Ecole :

Achat de tables et chaises adaptées.

Location d'un modulaire pour la classe maternelle.

Mise en place du dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) en juin et juillet.



Sécurité :

Achat d'un défibrillateur, installé sous l'auvent de la salle polyvalente.



Aménagement du bourg :

La seconde tranche (dite « conditionnelle ») s'est achevée en 2020.

Voirie :

Travaux de remise en forme du remblai et canalisation des eaux pluviales à Azinières.

Travaux de remise en forme du remblai et canalisation des eaux pluviales chemin de la gare.

Travaux d'amélioration du croisement de la RN102 et de la route de Barret.



Eau :

Travaux de cuvelage sur le partiteur AEP RN102 pour étanchéifier la structure.

Travaux de réfection porte captage "les hivers".

Repérage des périmètres de captage.

Changement d'une échelle et mise en place d'une ligne de vie sur les captages.

Travaux sur réseau à La Morge suite à dysfonctionnement.

Nouvelle convention avec le SGEB pour le contrôle des hydrants.

Assainissement :

Nouvelle convention avec le Département pour une assistance technique dans le domaine de l'assainissement.

Etude de faisabilité pour la mise en place d'un assainissement collectif sur les hameaux de Flaghac et de La Morge. Achat d'un terrain par la commune en prévision de la future STEP de La Morge.

Electricité :

Travaux d'extension du réseau électrique basse tension sur Azinières.

Travaux de dissimulation du réseau au bourg.

Travaux d'amélioration de l'éclairage public au bourg.

- La maison des chasseurs et le local du club de pétanque sont toujours en cours de réalisation : les adhérents de chaque association exécutent la main d'œuvre, la commune finance les matériaux.



- Réflexion sur l'implantation d'une aire de services de camping-cars ;
- Etude sur l'emplacement de notre future mairie et d'un local des associations;
- Etude de l'extension des locaux de l'école publique;
- Aménagement de la salle polyvalente d'un coin bar et réchauffe plats ;
- Voirie: de nouveaux travaux seront réalisés entre la D21 et Le Suc via Azinières, ainsi que route de La Salzède.
- Réfection du crépis du mur du cimetière sur un côté.
- Projet de peinture sur une partie du château d'eau de l'école.
- Continuation de la remise en état du parc des bornes incendie.
- Plan de remplacement des vieilles lampes de l'éclairage public, par des lampes à LED.
- Mise en place d'un composteur partagé au centre bourg.



Nous joignons un questionnaire à ce bulletin afin de connaître votre avis sur un composteur partagé. Merci de bien vouloir le retourner à la Mairie avant la fin février 2021.

Vous pouvez également l'envoyer par mail à l'adresse :

mairie.st.georges.aurac@wanadoo.fr

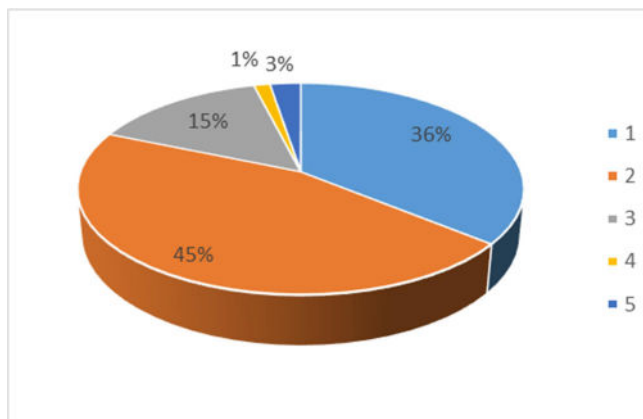
- Installation d'une borne de recharge rapide des véhicules électriques sur la Place Louis DE CAZENAVE.



- Mise en place d'un équipement de vidéo protection sur l'axe de la RN102 en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.
- Lancement d'une étude de schéma directeur de l'alimentation en eau potable.
- Lancement des travaux d'assainissement de Flaghac et La Morge.

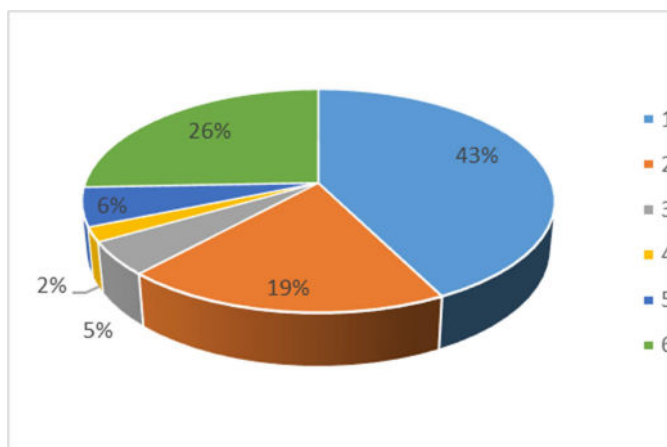
BUDGET COMPTE ADMINISTRATIF arrêté au 31/12/2020

- Le **FONCTIONNEMENT** : 329 522,85 € Budget Général 2020
 - Les dépenses réalisées : 329 522,85 €



1. Charges à caractère général : 118 196,84 €
 Ce qu'il faut pour faire fonctionner la commune : électricité, combustible, fournitures d'entretien et scolaires, assurances...
2 Charges de personnel: 149 729,01 €
 traitements salariés + cotisations...
3 Autres charges gestion courantes: 48 540,06 €
 indemnités élus, subventions associations, équipes vertes....
4 Charges financières: 4 490,92 €
 intérêts d'emprunts...
5. Divers : 8 566,02 €

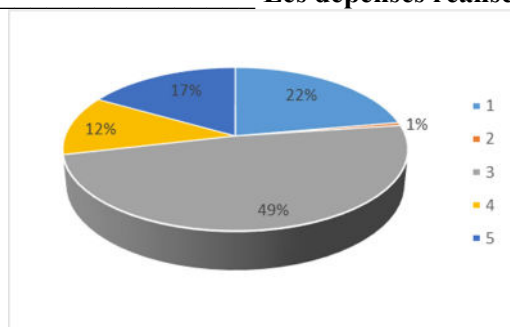
- Les recettes réalisées + Excédent reporté de 2019 : 509 602,25 €



1 Impôts et taxes: 216 659,48 €
 contribution directes, taxes pylônes,...
2 Dotations et participations: 98 334,47 €
 dotation forfaitaire (Etat), subventions du Département, Etat, ...
3 Produits de service: 24 692,32 €
 redevances d'assainissement, agence postale, redevance France Télécom...
4 Autres produits gestion courante: 10 699,34 €
 Loyers des appartements, locations salle polyvalente...
5. Divers : 28 675,20 €
6. Excédent reporté 2019 : 130 541,44 €

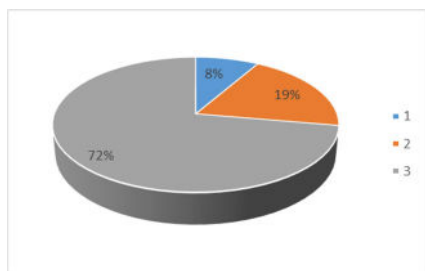
- **L'INVESTISSEMENT** : 302 511,89 €

- Les dépenses réalisées + Déficit 2019 reporté : 302 511,89 €



1 Remboursement d'emprunts : 67 259,81 €
2 Subventions d'équipements versées : 1 809,56 €
3 Immobilisations corporelles: 16 799,12 €
 routes, Travaux église, travaux eaux ...
4 Divers : 35 90,94 €
5 Déficit 2019 reporté : 50 702,46 €

- Les recettes réalisées : 330 361,01 €



1 Opérations diverses : 27 482,69 €
2 Dotations fonds divers: 64 216,76 €
 T.V.A. travaux effectués en 2019, excédents de fonctionnement
3 Subventions d'investissement : 238 661, 56 €
 dotation globale de l'Etat

INFOS DIVERSES



Nos associations

- * A.C.C.A : Président : David BOISSIERES
- * A.F.N. : Président : Roger TOURETTE
- * Amicale des Sapeurs-Pompiers : Présidente : Laure CUSSAC
- * Amis du vieux four : Présidente : Josyane GUEGUEN
- * Association des Parents d'Elèves : Présidente : Pascale THOMAS
- * Club « La Rose des Vents » : Présidente : Jeanine BEYSSAC
- * Comité d'animations : Présidente : Nathalie CHAZELLE
- * Pétanque Amicale Auracoise : Présidente : Christine BERINGER
- * Union Sportive Auracoise : Président : Alain GARNIER
- * GRT (Gibert Racing Team) : Président : Guillaume GIBERT
- * Team Sauvant Motors Sport : Président : Clément SAUVANT
- * Association Sportive des Séniors du Pays de Lafayette : Présidente : Françoise DOUBLET
- * Association « Rassemblement St Georges 2015 » : Président : Georges BERINGER
- * Atelier Royal cambouis – pôle manuel de SPHERES : Contact : Antoine BISSIER



Les numéros utiles

- * Pompiers : 18 (112 pour un portable)
- * SAMU : 15
- * Gendarmerie : 17
- * Médecin de garde : 04 71 04 33 33
- * Ecole : 04 71 77 54 80
- * Mairie : 04 71 77 51 75
- * Déchetterie : 04 71 77 14 44
- * Syndicat des eaux : 04 71 50 02 73
- * SICTOM : 04 71 50 26 64
- * Com. Com. Rives du Haut Allier : 04 71 77 26 51



Rassemblement des St-Georges-de-France



Le 33^e rassemblement des St-Georges de France prévu les 12,13 et 14 juin 2020 à Saint-Georges-de-Reintembault (35 – Ille et Vilaine) a été reporté en **2022. Pas de rassemblement en 2021 !**

Plus d'infos auprès de l'association « Rassemblement St Georges 2015 », ou auprès de la Mairie, ou sur le site internet de l'association nationale :

www.stgeorges-de-france.com

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Nouveau conseil d'administration : M. Alain GARNIER, Maire, 4 conseillers municipaux : Mmes Christine PEGHAIRE, Aurélie BARLIER, Martine GIRE et M. Georges BERINGER; ainsi que 4 personnes nommées par M. le Maire : Mmes Michelle GRAF, Virginie GAILLARD, Christine BERINGER et Christine VARAGNE.

Repas des aînés : Cette année, le repas est reporté au 1^{er} semestre 2021.

Banque alimentaire : Le CCAS a signé une convention avec la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier (CCRHA). Les personnes dans le besoin, peuvent se rapprocher des membres du CCAS pour bénéficier d'une aide alimentaire (confidentialité assurée).

COMMISSION COMMUNALE VOIRIE :

M. Joël BARRIERE rejoint Georges BERINGER, Claudine PASTRE, Jean-Claude TALLOBRE, Yvon DARNE et Alain GRAF à ladite commission.

Toute personne souhaitant intégrer une commission communale est invitée à se faire connaître auprès de la Mairie ou un membre du conseil municipal.

NOUVEAUX DIPLÔMÉS : Liste des récipiendaires 2020 :



- **Julie BERINGER** ; Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité Chimie.
- **Aurélien BONNET** ; BAC ES, section européenne.
- **Matisse TALLOBRE** ; Diplôme National du Brevet, mention Assez Bien.
- **Anatole VIZADE** ; Diplôme National du Brevet, mention Bien.

Félicitation à tous ! (chaque diplômé recevra un bon d'achat de 50 € de la part du CCAS).

NOUVEAUX SERVICES :

L'entreprise de maçonnerie **LADouble-LAMBARD** s'est installée au bourg.



FÊTE PATRONALE :

Si la crise sanitaire perdure, la fête patronale 2021 sera annulée.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 10 H à 12 H 30, et vous serez accueilli par Mme Geneviève BOLLE.

Un point multiservices est à disposition dans les locaux de l'agence avec un ordinateur, une imprimante, un scanner et une connexion internet.

La Bibliothèque Départementale de Prêt met à disposition des habitants, des livres dans les locaux de l'agence aux horaires d'ouverture. La liste des livres disponibles est sur le site internet de la commune.

Parallèlement, une bibliothèque municipale est en train de se mettre en place.



LA MAIRIE est ouverte au public les Mardis, Jeudis et Samedis de 9 H à 12 H. Le secrétariat de Mairie est assuré par Mme Christel PORTAL, Mme Françoise JOURDAIN conserve la partie comptabilité.

Vous pouvez aussi contacter :

- **Le Maire** : Alain GARNIER au 04 71 77 54 00 / 06 78 19 61 16
- **La 1^{er} Adjointe** : Christine PEGHAIRE au 07.49.13.5261
- **Le 2^{ème} Adjoint** : Georges BERINGER au 04 71 74 86 89 / 06 73 68 20 82
- **Le 3^{ème} Adjoint** : Gilles BERINGER au 07 83 65 58 09



ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

Classe maternelle : 31 élèves : Caroline LOCUSSOL, aidée par Sabine BRUSTEL et Asmaâ BERINGER (le matin seulement)

Classe élémentaire : CP et CE1 : 14 élèves : Karen MOURGUES-MARTIN, aidée par Laura ROCCHESANI.



LA CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE fonctionne tous les jours d'école. Les repas sont préparés sur place par Cynthia COMPTE, aidée par Asmaâ, à partir de produits issus des circuits courts.

UN SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30 (exceptionnellement cette année la garderie commence à partir de 7h15 le vendredi). Service gratuit (goûter non fourni). Pour tout renseignement, contacter la mairie ou la garderie (Asmaâ BERINGER) (Tél : 04.71.77.54.80 de 7h45 à 8h30).



SERVICE TECHNIQUE : l'équipe est composée de Jean-Pierre GOMES et Xavier RIOL. Ce dernier fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mars. La municipalité en profite pour lui souhaiter une bonne retraite !



Pompiers :

Chef de centre : Habrial Jean Marc
Présidente de l'amicale : Cussac Laure
Nombre de pompiers en 2021: 23



Chaque fin d'année est marquée par la campagne des calendriers des sapeurs-pompiers mais malheureusement, en raison de la crise sanitaire, cette campagne a été perturbée en 2020. Les sapeurs-pompiers remercient les personnes qui leur ont transmis un don suite au dépôt directement dans leurs boîtes aux lettres du calendrier.

Au 01/01/2021 l'adjudant-Chef Jean-Louis Do Carmo a fait valoir son droit de départ en retraite. Evelyne Deshors-Souvignet lui succède au poste d'adjoint au Chef de Centre.

Nos pompiers ont encore besoin de nouvelles recrues. Toute personne intéressée peut contacter le chef du centre de secours l'adjudant-Chef Jean Marc Habrial au 0603585392 ou son adjointe l'adjudante Evelyne Deshors-Souvignet au 0688199521.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :



- Iris BARRY née le 09/07/2020.
- Pauline BARRY née le 09/07/2020.
- Léna MARIN-DARNE née le 17/08/2020.
- Louise SANCHEZ née le 04/09/2020.

Toutes les familles recevront un bon d'achat de 50 € de la part du CCAS.

DÉCÈS :



- Colette POLGE, le 19/04/2020.
- Marie-Louise RIOL née BISSIER, le 03/07/2020.
- Annie SAURET, le 11/07/2020.
- Marie-Thérèse MALZIEU née ISSARTEL, le 13/07/2020.
- Albert PETIT, le 14/07/2020.

PERMIS DE CONSTRUIRE



- ECHAUBARD Sylvie : construction d'un auvent sur terrasse.
- SCERRI Pierre : construction d'un garage.
- CHAUSSAT Eric : construction d'une maison individuelle.
- SAUVANT Hervé : construction d'un garage.



SAINT GEORGES D'AURAC EN CHIFFRES



Superficie : 1742 ha

Altitude : 613 m

Population communale totale : 477

Longueur de voirie communale : 23296 m

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux résidents de notre commune !

PanneauPocket au service des habitants de la commune de SAINT-GEORGES-D'AURAC

La mairie de SAINT-GEORGES-D'AURAC se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient **instantanément** les habitants à chaque **alerte et information de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris. PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3700 communes, écoles, associations... et 53 Intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

<https://www.saint-georges-d-aurac.fr/>

Colibri *transport à la demande*

Communauté de Communes
des Rives du Haut-Allier

Réservation

le vendredi avant midi
pour un déplacement
le week-end ou le lundi

Réservation
la veille avant midi
au plus tard

au **06 72 04 04 48**

du lundi au vendredi
de 8h à 12h

TAXI



« Colibri » est un service de transport à la demande suite au constat du déficit de transport en commun dans nos territoires ruraux.

Ce manque de mobilité pénalise certaines personnes âgées qui préfèrent ne plus conduire, ou qui ne le peuvent plus, mais également les personnes sans voiture ou sans permis, quel que soit leur âge.

La Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier perpétue ce dispositif d'aide au transport à la demande pour répondre aux besoins des habitants en privilégiant l'absence de critères d'accessibilité.

Tous les habitants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes sont concernés.

Lors de votre première réservation, quelques renseignements vous seront demandés pour votre inscription.

4 trajets par mois (1 aller/retour = 2 trajets)

Sur tout le territoire de la Communauté de Communes

- * Sur tout le territoire de la Cte de Cnes, les premiers 25 km
- * Hors territoire de la Cte de Cnes, les premiers 25 km sont pris en charge par "Colibri"
- * La 1ère heure d'attente est prise en charge par l'utilisateur
- * "Colibri" puis l'attente supplémentaire quand cela est possible, Possibilité de covoiturage quand cela est possible
- * 2 € par utilisateur et par trajet
- * Pour les enfants de moins de 18 ans, les trajets seront déduits sur ceux de leurs parents

4 € le trajet

Autres suppléments à la charge de l'utilisateur

Dimanches et Jours fériés

Nuit : avant 7h et après 19h

Routes enneigées

**COMPOSTONS
nos déchets !!**

LE SICTOM ET ISSOIRE/BRIOUDE SAINT GEORGES D'AURAC, UNE DÉMARCHE COMMUNE ENGAGÉE !

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, l'affaire de tous !

Il y a dans nos ordures ménagères et dans nos jardins un volume trop important de **biodéchets** et de **déchets végétaux** que nous devons valoriser. Aujourd'hui, c'est **30 % du poids de nos bacs gris** qui pourrait être composté !

Le **compostage** est une manière **100 % naturelle** de valoriser nos déchets de cuisine et de jardin en un amendement organique : le **compost**.

L'Etat a fixé un objectif de **généralisation du tri à la source des biodéchets**. Cette échéance est fixée pour **fin 2023**. A cette date, **ces déchets ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères**.

Chacun d'entre nous se verra dans l'OBLIGATION de TRIER et de COMPOSTER ses biodéchets.

LE COMPOSTAGE, un objectif prioritaire pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE vous propose depuis de nombreuses années d'acquérir des composteurs individuels. Afin que cette pratique soit accessible à tous, il équipe également depuis 2018 les Communes qui le souhaitent de composteurs partagés.

De nombreuses Communes sont déjà engagées dans cette démarche. N'hésitez pas à vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre équipe municipale pour lancer cette opération dans votre quartier !



Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit être partie prenante de cette dynamique face aux enjeux de l'économie circulaire. Ce projet, c'est certain, se traduira par une RÉUSSITE COLLECTIVE !

Des RÉSULTATS HONORABLES sur votre Commune !



SICTOM Bon de commande
ISSOIRE/BRIOUDE
« composteur individuel »

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation

☐ Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15€ (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

☐ Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20€ (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

à RETOURNER au : SICTOM Issoire-Brioude
ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE - BP 88 - 43102 BRIOUE CEDEX
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

Rédaction : Commission communication
Mise en page : Gilles BERINGER, adjoint
Imprimeur : Centre-com

Ne pas jeter sur la voie publique